Image not found or type unknown

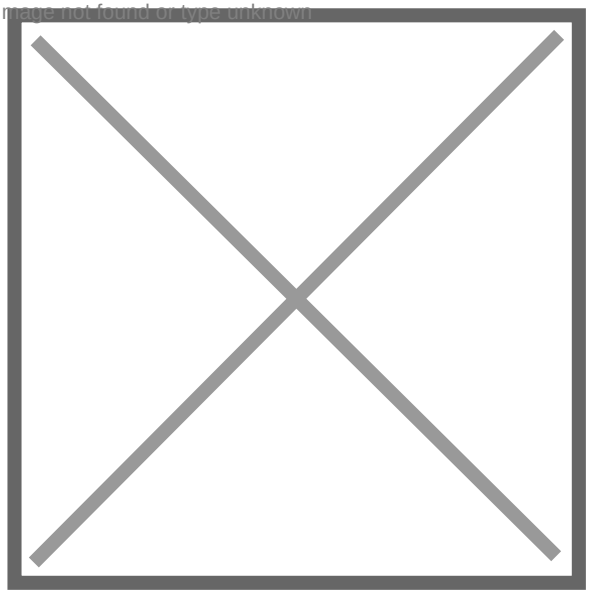

Location de cheville pour prothésiste dentaire

Par **labo**, le **15/04/2012** à **16:09**

Bonjour,
J'envisage de faire une location de cheville car je vais faire mon labo chez moi et la personne qui louait avec moi ne veut pas etre seule dans un labo. Je ne veux pas d'un bail commercial car si ça disfonctionne je ne pourrais pas résilier le bail sauf au terme des 9 ans avec une indemnité d'éviction. Puis je faire une location de cheville? (utilisation du matériel sur place)
La location de cheville est pour une année, renouvelable si tout est ok mais est-ce que j'ai le droit de renouveler ce bail autant de fois que je le souhaite? ne peut -elle pas évoquer en cas de problème un bail commercial déguisé?
Je précise qu'elle utilisera une partie de mon matériel (ce sera spécifié dans le contrat) mais elle viendra aussi avec son matériel...
Merci de votre réponse rapide

Par **caradent**, le **23/05/2014** à **22:10**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**
il faut signer un bail precaire d'un an renouvelable avec la liste des machine mise a disposition appelez moi pour renseignement au **XXXXXXXXXX**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés